

PROJET DE COLLOQUE

Modalités de soumission

Mission de recherche Droit et Justice

Tout dossier de soumission à la Mission d'un projet de colloque doit **obligatoirement** comprendre en 2 **exemplaires papier** les documents suivants :

1. une **note de présentation du colloque**,
2. une **note de présentation** des chercheurs et des laboratoires devant participer à ce projet,
3. une **fiche de renseignements administratifs et financiers**.

Ces documents devront être établis avec le plus grand soin, faute de quoi les dossiers ne pourront être examinés. Toute autre pièce jugée pertinente pourra être jointe à l'appui de la demande.

Les dossiers papier doivent être constitués « en un seul tenant », imprimés recto-verso.

+

Une version électronique (format PDF) du dossier doit également être envoyée en un seul document, par mail, à : mission@gip-recherche-justice.fr

Note de présentation du colloque

Cette note présentera l'argumentaire scientifique du colloque et sa problématique, l'état des questions sur les thématiques abordées par le colloque ainsi qu'une bibliographie. Elle n'excédera qu'exceptionnellement **3 pages** (annexes non comprises).

Doit également être précisé dans cette note le public visé par le colloque (communauté scientifique, professionnels du droit ou d'autres domaines d'activité, etc.) et si le colloque est payant.

Selon l'état d'avancement, un pré-programme ou un programme du colloque est demandé.

Note de présentation des chercheurs et des équipes

Sera présenté le CV synthétique de chaque responsable scientifique du colloque. Une courte présentation de chaque intervenant sera jointe (1/2 page maximum).

Un résumé sommaire (2 à 3 pages maximum) des travaux de recherche et des orientations scientifiques des équipes auxquelles se rattachent les chercheurs est également attendu.

Fiche de renseignements administratifs et financiers

Cette fiche de renseignements peut être téléchargée à partir du site internet de la Mission : www.gip-recherche-justice.fr (rubrique "Vos Projets" puis "Projet de colloque").

La partie administrative de cette fiche est, pour l'essentiel, une reprise synthétique de certains renseignements contenus dans les documents précédents (Note de présentation du colloque et Note de présentation des chercheurs et des équipes).

La partie financière est consacrée au budget prévisionnel du colloque, la demande de crédits devant être justifiée avec le plus grand soin, poste par poste, avec individualisation des co-financements. Un RIB devra être joint au budget prévisionnel.

Dispositions diverses

L'aide à l'organisation du colloque par la Mission de recherche Droit et Justice prendra la forme d'une subvention qui sera versée par le GIP Mission de recherche Droit et Justice à l'organisme bénéficiaire de cette aide.

Tout document et support de diffusion (papier et numérique) de la manifestation scientifique doit porter la mention suivante « Manifestation organisée avec le soutien de la Mission de recherche Droit et Justice » et intégrer le logo de la Mission.

*** Adresse postale de la Mission :**

Mission de recherche Droit et Justice - Ministère de la Justice - 13 Place Vendôme - 75042 PARIS Cedex 01

* Pour une **remise en main propre dans les locaux de la Mission**, avant 16 heures

Merci de bien vouloir appeler préalablement Mme Sophie Sebag au 01 87 89 21 02
Mission de recherche Droit et Justice - 1 quai de la Corse - 75004 Paris

Pour envoyer la **version électronique du dossier** : mission@gip-recherche-justice.fr

Pour toute question d'ordre scientifique :

Jeanne Chabbal, chabbal@gip-recherche-justice.fr
Victoria Vanneau, vanneau@gip-recherche-justice.fr
Mélanie Vay, vay@gip-recherche-justice.fr

Pour toute question d'ordre administratif et financier :

Claire Scheppeler, scheppeler@gip-recherche-justice.fr